

Modalités opération « vivez une expérience inoubliable »

Bridgestone offre une expérience à l'achat de pneus été et toute saison de 17 pouces et plus, Belgique, Luxembourg et Pays-Bas

PRINCIPE

A. Achetez des pneus

- Achetez et faites monter 2 ou 4 pneus Bridgestone été ou toute saison de 17 pouces ou plus entre le 1^{er} et 30 avril 2019.

B. Enregistrez-vous et choisissez votre expérience

- Rendez-vous sur **www.promotionbridgestone.com**
- Remplissez tous les champs, choisissez votre expérience et téléchargez votre facture **avant le 15-05-2019, minuit**
- Vous recevrez un e-mail de confirmation de votre participation.

C. Recevez votre expérience

- Vous recevrez votre Chèque-cadeau pour votre expérience par la poste après 6 à 8 semaines maximum, si votre participation est conforme aux modalités de l'opération.

ORGANISATEUR

1. L'Offre « Offre une expérience à l'achat de pneus été et toute saison de 17 pouces et plus » (Ci-après « l'Offre ») est organisée par **La société Bridgestone Europe NV/ SA Netherlands branch**, K.v.K. 66469767 et **Bridgestone Europe NV/ SA, Belgium Luxembourg Sales Division**, RPR Brussel - 0441.192.820 (Ci-après « L'Organisateur »).
2. Pour les besoins d'exécution de la présente promotion, l'Organisateur s'est adjoint les services d'un partenaire spécialisé en cadeaux en ligne dénommé Surprise Factory.

Il est précisé que la responsabilité de l'Organisateur se limite à la délivrance du chèque-cadeau aux participants ayant rempli les conditions définies dans le présent règlement. Ceci étant, le choix de l'expérience ou de l'activité à laquelle le chèque-cadeau remporté donne accès est du ressort exclusif du participant, qui reconnaît avoir pris connaissance de la présente, notamment de la clause relative à la responsabilité. Le fournisseur de l'activité ou de l'expérience choisie par le gagnant est seul responsable de l'organisation et de l'exécution de ladite activité. Pour toute question et/ou plainte relative à l'activité ou l'utilisation du chèque-cadeau, le participant devra s'adresser au fournisseur de l'activité.

3. L'offre consiste en la réception d'un Chèque-cadeau pour une expérience au choix parmi les expériences sélectionnées pour cette offre et ceci simultanément pour l'achat (sur une seule facture) et le montage aux Pays-Bas, en Belgique ou au Luxembourg de **deux (2) pneus ou quatre (4) pneus Bridgestone Été ou Toute Saison pour des voitures tourisme, 4x4/SUV et camionnette de 17 pouces et plus** (ci-après les « Pneumatiques ») chez un même revendeur de pneus aux Pays Bas, en Belgique et au Luxembourg entre le 01/04/2019 et le 30/04/2019 inclus. Cette action n'est pas valable sur des kits de pneus.
4. La présente offre promotionnelle est valable du 01/04/2019 au 30/04/2019 inclus.
5. Cette Offre est réservée aux **particuliers** résidant aux Pays Bas, en Belgique ou au Luxembourg (ci-après désignés : « le Client »).

6. Les expériences offertes sous forme de chèque-cadeau dépendront du nombre de Pneumatiques achetés selon le tableau ci-dessous :

Pour la Belgique, Flandres :

2 pneus	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Merveilleuse journée de bien-être ! ▪ Dégustation de whisky ! ▪ Dégustation de vin dans un château ! ▪ Expérience de la bière ! ▪ Découvrez Anvers dans une camionnette vintage ! ▪ Visitez un temple de l'eau ! ▪ Unique en Europe ... Vélo de caverne ! ▪ Marche dans les Wadden et Wellness ! ▪ Dîner avec vos mains dans la petite Ethiopie ! ▪ Vole à travers l'univers et découvre le chemin des pieds nus ! ▪ Croisière dans le centre de Gand ! ▪ Pique-nique dans le Kasteelpark ! ▪ Piste cyclable culinaire ! ▪ Apprenez à surfer ou à faire du cerf-volant sur la côte ! ▪ Préparez votre propre bière !
4 pneus	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pêche aux crevettes en mer du Nord ! ▪ Faire du ski ou du snowboard et manger ! ▪ Shopping avec un Personal Shopper ! ▪ Brunch dans un théâtre ! ▪ Forfait Cinéma VIP ! ▪ Faites du parachutisme intérieur ! ▪ Slip Course ! ▪ Promenade en ville avec dîner à 3 plats ! ▪ Naviguer et pique-niquer ensemble ! ▪ Conduite hors route et quad ! ▪ Des frissons dans la Ferrari 360 Modena ! ▪ Flyboarding ! ▪ Conduire un avion maintenant ! ▪ Séance photo professionnelle ! ▪ Visite et dégustation de bière suivi d' un dîner pour deux !

Pour la Belgique, Wallonie :

2 pneus	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dégustation de bières belges ▪ Croisière à travers la ville de Gand! ▪ Faites des activités d'adrénaline ! ▪ Visitez un temple de l'eau ! ▪ Pique-nique dans le parc ! ▪ Un délicieux High tea à Bruges ▪ Atelier câlinage avec les vaches ! ▪ Parcours cycliste culinaire!
4 pneus	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pêche aux crevettes dans la mer du Nord! ▪ Forfait « Shopping VIP » à Genk ! ▪ Brunchez dans un théâtre ! ▪ Cours de dérapage ! ▪ Allez naviguer et pique-niquer ensemble ! ▪ Véhicules tout-terrain et quads ! ▪ Découvrez le flyboard ! ▪ Promenade, dégustation de bières, et dîner pour 2 ! ▪ Atelier « workshop » avec des oiseaux de proie ! ▪ Une journée ensemble en Vespa ! ▪ Nager et dîner ! ▪ Massage et détente au complexe de bien-être ! ▪ Conduire un quad ! ▪ Une balade en segway ! ▪ Sortie en voiture d'époque !

Pour les Pay-Bas :

2 pneus	<ul style="list-style-type: none">▪ Dégustation par un oenologue !▪ Romance dans le plus haut sauna des Pays-Bas !▪ Expérience de course VR !▪ Unique en Europe ... Vélo de caverne !▪ Blokarting: Naviguer sur la plage !▪ Dégustation de whisky !▪ Croisière Bière & Burger !▪ Visite de la brasserie Hertog Jan avec le déjeuner du brasseur !▪ Slip Course: amusant et éducatif !▪ Navigation en bateau à moteur !▪ Soirée croisière romantique à travers Amsterdam !▪ Expérience de bateau RIB sur la Meuse !▪ Brunch à 100 mètres d'altitude !▪ Marche dans les Wadden et Wellness !▪ Fabrique ton propre fromage !
4 pneus	<ul style="list-style-type: none">▪ Voler en silence comme un aigle !▪ Blokarten, déjeuner compris !▪ Royal Tea sur le SS Rotterdam !▪ Parapente !▪ Faites votre propre vin !▪ Contrôlez un avion vous-même !▪ Soirée rire et manger à Rotterdam !▪ Conduisez une Audi R8: 420 ch !▪ Faites un bel après-midi bague en argent !▪ Vivez la sensation: Flyboard !▪ Conduite hors route et quad !▪ Parachutisme intérieur !▪ Dîner au SS Rotterdam !▪ Dîner à la brasserie Hertog Jan !▪ Faites vos propres sushis !

L'expérience doit être comprise comme tout service ou activité (vol d'avion, séjour dans un hôtel, voyage, repas, articles divers, etc.) que le participant peut payer à un fournisseur en utilisant en partie le chèque-cadeau.

7. Pour recevoir le Chèque-cadeau pour l'activité de son choix, le Client devra :

- a) Acheter simultanément (achat et pose incluse au sein d'un même point de vente) entre le 01/04/2019 et le 30/04/2019 inclus, 2 (deux) ou 4 (quatre) Pneumatiques Bridgestone de 17 pouces ou plus.
- b) Se rendre, avant le **15/05/2019** (minuit), sur le site internet : **www.promotionbridgestone.com** pour procéder à son inscription en ligne en fournissant l'ensemble des informations demandées (nom, prénom, e-mail, code postal, pays) et en indiquant l'expérience de son choix.
- c) Télécharger la photo ou le scan de la facture d'achat originale des pneumatiques en mentionnant la date d'achat, le N° d'immatriculation du véhicule sur lequel les pneumatiques ont été montés, le libellé des pneus achetés (marque, type et dimension), le nombre de pneumatiques achetés (2 ou 4), du montage et l'équilibrage et la raison sociale du point de vente (en entourant impérativement ces éléments).

8. Toute participation incomplète, erronée, illisible, non enregistrée sur le site internet **www.promotionbridgestone.com** ou demandée après le 15/05/2019 ne sera pas prise en compte.

9. Seules les participations en ligne seront prises en compte. L'Organisateur se réserve le droit de refuser toute demande concernant l'Offre qui arrive par courrier, ou s'il constate des fraudes, falsifications de la facture d'achat et pose des Pneumatiques ou des dysfonctionnements intervenus dans le cadre de la participation. Le cas échéant, l'Organisateur, ou toute personne habilitée par lui à cet effet, se réserve le droit d'exiger l'original de la facture et la carte grise du véhicule sur lequel ont été montés les Pneumatiques. Si la fraude est avérée, l'Organisateur sera, en outre, en droit de refuser la participation du Client à cette action.
10. Enfin, il est précisé que l'Organisateur, ses prestataires ou sous-traitants, agissant dans le cadre des présentes, ne sauraient être tenus responsables du mauvais fonctionnement du réseau internet, ou de tout dommage, matériel ou immatériel causé aux internautes, à leurs équipements informatiques, téléphoniques et aux données qui y sont stockées, dans le cadre de leur participation à l'Offre.
11. Cette offre est limitée à 1 demande par voiture et 2 demandes par foyer (même nom et/ou adresse et même IBAN/BIC dans la limite de 4 pneus par demande).
12. Cette offre est non cumulable avec d'autres opérations en cours concernant les pneumatiques Bridgestone. Toute demande illisible, incomplète, erronée, manifestement frauduleuse, envoyée en dehors du délai ou ne respectant pas les modalités énoncées ci-dessus sera considérée comme non conforme et ne pourra donner lieu à remboursement. Vous recevrez un e-mail indiquant les raisons de votre non-conformité.

Si la demande est conforme, le Client recevra son Chèque-cadeau pour l'expérience de son choix par la poste dans un délai maximum de 6 à 8 semaines à compter de la réception de l'ensemble des éléments conformes. Toute autre forme de compensation est exclue. Les Chèques-cadeaux ne peuvent être remboursés en espèces.
13. Le chèque-cadeau demeurera valable pendant une année à partir de la date de son émission.
14. Chaque Client, qui participe à l'Offre reconnaît avoir pris connaissance et avoir accepté sans réserve les modalités complètes de l'Offre consultable sur le site **www.promotionbridgestone.com**.
15. Les frais de connexion ne seront pas remboursés par l'Organisateur ou son/ses partenaire(s) impliqués dans l'exécution de cette opération promotionnelle..
16. Toute réclamation devra être portée à la connaissance de Bridgestone par e-mail à l'adresse e-mail infoligne@promolife.be ou par téléphone au numéro +32 2 352 03 98, avant le 12/07/2019 à minuit heure de Bruxelles. L'opération sera définitivement clôturée après cette date.
17. Les données, collectées par l'Organisateur ou son/ses prestataire (s) afin de gérer l'offre promotionnelle, sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à celle-ci. Toutefois, lorsque les besoins de traitement des statistiques ou d'évaluation de la promotion l'exigeront, cette durée pourra être prorogée à 6 mois tout au plus. Elles sont réservées uniquement à l'usage de Bridgestone Europe NV/ SA ou de toute autre entité affiliée à sa maison mère ce, dans le respect de la réglementation européenne en la matière et pourront être utilisées à des fins statistiques. Le participant pourra faire valoir ses droits d'accès aux données, de rectification, d'effacement, de portabilité ou d'opposition par courrier en écrivant à l'Organisateur, selon son lieu de résidence,

La collecte des données est obligatoire pour participer à l'opération. Si toutefois, le participant venait à exercer son droit de suppression avant la fin de l'opération, il renonce par conséquent à participer à l'opération. Aucune responsabilité de l'Organisateur ne pourra être mise en cause dans ce cas et ce, pour quelque raison que ce soit.

18. La validité, la formulation juridique et l'exécution des présentes Modalités de l'offre promotionnelle seront régies par les lois belges ou néerlandaises et soumises à la compétence des tribunaux belges ou néerlandais selon le lieu de participation du client concerné.

Vous retrouvez toutes les informations concernant la protection de vos données via ce [lien](#).

RÈGLEMENT DU JEU CONCOURS

1. Organisateur

Le jeu Bridgestone (ci-après appelé 'le concours') est organisé par la société Bridgestone Europe NV/SA Belux Division (BE 0441.192.820), situé à : Kleine Kloosterstraat 10, à 1932 Zaventem en Belgique, ci-après désignée « l'Organisateur ».

2. Durée

Le concours a lieu du 1er au 28 avril 2019 à 23h 59min 59sec.

3. Participants

Toute personne physique, ayant sa propre adresse courriel, qui participe en son nom et est domiciliée en Belgique ou au Grand-Duché du Luxembourg, peut participer au concours.

Sont exclus du concours tous les membres du personnel et leur famille (salariés ou indépendants) de l'organisateur. Toute participation d'un membre du personnel sera simplement déclarée nulle et exposera ce dernier aux sanctions disciplinaires.

4. Principe du Jeu concours

Le concours se déroule comme suit: le participant se rend sur le site internet www.promotionbridgestone.com où se joue le concours. Ensuite, le participant complète ses nom, prénom & adresse courriel et approuve le règlement du concours.

Il consiste pour le participant d'obtenir le score le plus élevé possible en attrapant des outils et en évitant les pots de fleur.

5. Le jeu est organisé en quatre (04) phases ou périodes et il y a un gagnant par période .

Les 4 périodes sont les suivantes:

- Période 1 : 01/04 jusqu'au 07/04 inclus
- Période 2: 08/04 jusqu'au 14/04 inclus
- Période 3: 15/04 jusqu'au 21/04 inclus
- Période 4: 22/04 jusqu'au 28/04 inclus .

La participation au concours est gratuite et n'oblige en aucun cas le participant à acheter quelque produit ou quelque service que ce soit. Chaque participant peut participer plusieurs fois pendant toute la durée du concours. Les personnes ayant essayé de jouer plusieurs fois en introduisant différents noms ou différentes adresses seront exclues.

6. Le joueur ayant obtenu le meilleur score à la fin de chaque période, gagne le remboursement du montant de la facture de son achat de pneus Bridgestone et le montage des pneus après avoir envoyé la facture à Bridgestone, à l'adresse reprise en tête des présentes. En cas d'ex aequo le participant qui était le premier à obtenir ce score, gagne.

Les achats concernés sont ceux qui sont réalisés soit pendant le jeu concours, soit après et ce, jusqu'au 30 avril 2020.

La durée de validité du droit au remboursement pour le gagnant après achat d'un pneumatique de marque Bridgestone est d'un (01) an, soit du 29/04/2019 au 30/04/2020.

7.

Seule la marque Bridgestone est retenue dans ce jeu concours. Par conséquent, le remboursement ne sera possible que pour les factures dont les achats ont porté sur des pneus Bridgestone.

De même, seules les factures ayant porté sur les gammes de pneus PC4 (tourisme, 4x4/Suv, Camionnette, été, toutes saisons et hiver) pourront faire l'objet de remboursement. Ceci étant, toutes les factures ayant porté sur les achats des pneus de marques et de gammes autres que celles retenues dans ce jeu sont exclues et ne donneront pas lieu à remboursement

8. Une participation est possible si le formulaire de participation, disponible sur le site www.promotionbridgestone.com, est correctement complété avec mention complète des données personnelles du participant (prénom, nom, adresse courriel). Tout formulaire incomplet (par exemple qui contient des données personnelles incorrectes ou incomplètes) ou qui parvient à l'organisateur en dehors de la période de participation indiquée dans ce règlement sera considéré comme nul.

À l'exception de fautes graves ou intentionnelles de la part de l'organisateur, aucune contestation relative à l'organisation ne sera acceptée.

9. Si le concours est arrêté prématurément, pour des raisons techniques ou en cas de force majeure, les gagnants seront désignés parmi les personnes ayant déjà participé au concours.

10. La désignation des gagnants ne peut d'aucune manière faire l'objet d'une contestation, sauf en cas de fautes graves ou intentionnelles de l'organisateur dûment prouvées.

11. Limitations de responsabilité

11.1 Sauf en cas de fautes graves ou intentionnelles, l'organisateur, ni les membres du personnel, ni les tierces personnes à qui il a été fait appel dans le cadre de ce concours, peuvent être tenus pour responsables d'éventuels dommages résultant de l'organisation du concours, y compris la participation au concours, la désignation des gagnants et la remise des prix.

11.2 Sous la même réserve, ni l'organisateur, ni les personnes susmentionnées ne peuvent être tenues pour responsables d'un problème technique, quel qu'il soit, pouvant survenir lors du déroulement du concours, notamment en cas de panne ou d'indisponibilité de l'internet, de problèmes de communication ou de connexion, pouvant causer l'interruption du concours, un retard

de participation au concours, une falsification ou une perte de données (y compris du formulaire de participation) d'un participant.

11.3 Si le concours doit être annulé, interrompu ou modifié en cas de force majeure ou après un événement indépendant de sa volonté, l'organisateur ne sera redevable d'aucune indemnisation, ni d'intérêts.

12. Cas de fraude

Chaque participant ou gagnant perd le droit de recevoir son remboursement s'il est constaté qu'il y a eu des pratiques frauduleuses, quelles qu'elles soient, ou s'il s'avère que des accords illégaux ont été conclus entre les participants pour augmenter leurs chances de gagner.

13. Communication

L'organisateur informera le gagnant par e-mail à partir de la première semaine qui suit chaque période. Le gagnant sera tenu au courant par e-mail sur l'adresse utilisée lors de l'inscription. La facture peut uniquement être remboursée quand l'organisateur reçoit la facture après la réponse à cet e-mail envoyée par le gagnant. Si le gagnant ne répond pas dans les 21 jours après avoir gagné, l'organisateur peut décider de désigner un autre gagnant, sur la base du solde de points à la fin du jeu. Aucune information ne sera fournie sur ce concours, à l'exception de l'information sur les gagnants. En conséquence, aucune réponse ne sera donnée, à aucune lettre, à aucun appel téléphonique ou courriel relatifs au concours. Toute information utile au sujet du concours se trouve dans le règlement.

14. Toute réclamation devra être portée à la connaissance de Bridgestone par simple lettre avant le 15 /05/2019 à minuit heure de Bruxelles, par mail à marketing.bnl@bridgestone.eu ou à l'adresse citée en tête des présentes en indiquant les références du présent jeu. Toute réclamation adressée ou parvenue à l'Organisateur au-delà de la date du 15 Mai 2019 sera simplement rejetée. Dans ce cas, aucune responsabilité de l'Organisateur ne sera mise en cause du fait du non-respect des délais de réclamation par le participant ou de toute autre raison liée à ce rejet.

15. Protection des données

15.1 Bridgestone Europe NV/SA a la charge d'assurer la protection des données personnelles collectées auprès des participants au présent jeu concours.

15.2 Les données collectées sont obligatoires pour participer au concours. Si toutefois, vous exercez votre droit de suppression avant la fin de l'opération, vous renoncez par conséquent à participer à l'opération.

15.3 Les informations que vous communiquez pour participer au concours ne pourront pas vous être restituées. Ces informations seront sécurisées et uniquement réservées à l'usage de Bridgestone Europe NV/SA. Elles pourront être utilisées à des fins statistiques et pour vous informer de l'actualité de notre marque ou pour vous proposer de participer à des jeux ou concours.

15.4 Les informations collectées par Bridgestone Europe NV/SA directement auprès de vous font l'objet d'un traitement automatisé ayant pour finalité le traitement de votre demande et sont nécessaires pour assurer la prise en charge de celle-ci. A défaut, Bridgestone Europe NV/SA ne sera pas en mesure de répondre à votre demande. Ces informations sont à destination exclusive de Bridgestone Europe NV/SA et seront conservées pendant une durée d'un (01) an.

15.5 Conformément au Règlement européen sur la protection des données personnelles, les participants au jeu concours disposent, d'un droit d'accès, d'interrogation, de rectification, de suppression et de limitation du traitement des informations les concernant, d'un droit d'opposition à la prospection ou pour motif légitime, d'un droit à la portabilité des données, d'un droit d'introduire une réclamation auprès de l'APD et d'un droit de définir des directives relatives au sort de vos données à caractère personnel après votre décès. Pour exercer vos droits, merci d'adresser votre demande à Bridgestone Europe NV/SA, à l'adresse indiquée en tête des présentes, en identifiant la présente opération promotionnelle dans l'objet de votre mail.

15.6 Ces informations collectées ne feront pas l'objet de transfert quelconque vers des organismes tiers. Toutefois, le transfert demeure possible auprès des entités du groupe Bridgestone et dans le respect des dispositions du RGPD.

15.7 Vous retrouverez toutes les informations concernant la protection de vos données via ce [lien](#).

16. Chaque participant au concours est sensé avoir pris connaissance du contenu de ce règlement. Toutefois, le règlement demeure disponible sur le site www.promotionbridgestone.com que tout participant pourra consulter.

La participation au concours implique que le participant soit d'accord (sans réserves) avec le règlement dans sa totalité et qu'il accepte toute décision prise par l'organisateur pour garantir le bon déroulement du concours.

17. Loi applicable / Compétence juridictionnelle

La validité, l'interprétation et l'exécution du présent règlement de jeu sont soumises à l'application de la loi belge et tout litige y afférent sera de la compétence des tribunaux belges.